

thieu, (No. 1829), la première décision, c'est à dire donner cause gagnée à M. Bartlett.

Comme il s'agit là d'un cas qui souvent se représente, je tiens à le signaler d'une façon toute spéciale à l'attention de nos lecteurs.

Un agent d'une maison de pianos ayant vaguement entendudire que M. Bartlett était sur le point d'acheter un instrument simplifia l'achat de la manière suivante. Un beau jour ce monsieur recevait, en même temps qu'un piano de la dite maison, la visite de l'agent de cette maison qui lui tenait, à quelque chose près, ce laugage: "Je sais que vous avez besoin d'un piano, et je vous en amène un que je tiens à vous laisser à l'essai, comme on dit généralement en approbation pendant quelque temps, afin que vous puissiez juger des bonnes qualités dont il est abondamment pourvu. Prenez-le, ça ne vous engage à rien, et nous vous le reprendrons lorsque vous en témoignerez le désir." Se croyant persuadé de la loyauté d'un pareil dire, M. Bartlett admit le piano chez lui. Mais au bout de quelques semaines, n'ayant pas reconnu dans l'instrument les qualités tant vantées, il avisait la maison d'avoir à lereprendre dans le plus bret délai. - Deux mois passèrent, M. Bartlett ne reçevant aucune réponse, vint lui-même à Montréal vit la maison, où on lui répondit " que du moment qu'il avait admis chez lui l'instrument, l'on considérait la vente comme parfaitement régulière. Puis, feignant de penser qu'il était venu dans le but d'obtenir des termes plus faciles ou une réduction de prix, on cherchât à l'amadouer. Le résultat ayant été négatif - M. Bartlett s'étant montré réfractaire à toute séduction, en refusant catégoriquement de remplir aucune des conditions de paiement - la maison en question essaya de l'intimidation en menaçant d'un procès.

Heureusement notre ami n'est pas un homme que facilement l'on intimide. Il plaida, et gagna sa cause.

Mais que de temps perdu, que de dérangements, de tracas, de soucis. Renvoyé, pendant des mois, de cour en cour, il perdit un temps énorme à des démarches de tous genres simplement, pour avoir prêté trop complaisamment l'oreille aux captieuses paroles de l'agent d'une maison peu scrupuleuse dans le choix de ses moyens de vente.

Il nous a paru bon de relater ce fait qui, nous dit-on, se traite sur une grande échelle, satisfait si nous avons pu mettre sur leurs gardes quelques uns de nos lecteurs que nous engageons fort, s'ils ne veulent se créer des embarras et du trouble, de ne jamais accepter un piano qu'ils n'auraient point acheté.

L'académie des sciences de Paris a reçu de l'inventeur, M. Rivoire, la description d'un appareil ingénieux destiné à écrire automatiquement les improvisations que font au piano les compositeurs.

Dans cet appareil, chacune des quatre-vingts notes du clavier est représentée sur une bande de papier sans fin, réglée comme le papier ordinaire de musique, d'une hauteur de 0th 21, par un trait à l'encre, dont la longueur, soit 50 mètres, correspond à sa durée, la hauteur à sa position et qui se déroule à la vitesse de 1th 25 par minute. Une barre de mesure, manœuvré avec le pied droit, vient décomposer les phrases en temps et en permet la lecture, avec un peu d'habitude, aussi facilement, paraît-il que la lecture de la musique ordinaire. Le rouleau de papier sans fin contient donc la position, la hauteur des notes, leur durée et les éléments de la mesure.

L'inscription des sons se fait au moyen du frottement d'une molette contre le papier recouvert d'un ruban de soie sensible, analogue à celui dont on se sert dans les machines à écrire.

On dit qu'un luthier de Paris vient de se rendre acquéreur, au prix de quatre-vingts mille francs du célèbre violoncelle ayant apparteun à Davidow. l'éminent artiste russe.

Un facteur de pianos a construit un instrument à plusieurs usages, d'une combinaisons ingénieuse et originale. On peut en jouer comme à l'ordinaire, le faire jouer mécaniquement à l'aide d'un levier, ou le laisser jouer automatiquement à l'aide d'un moteur actionné par une lampe à esprit de vin.

La Compagnie de Pianos Pratte nous prie d'annoncer que depuis qu'elle existe, aucune contestation relative à la mise à l'essai ou en approbation d'un piano ne s'est jamais présentée et que, à l'encontre d'autres maisons, elle n'envoie un instrument à domicile qu'en cas d'achat, ou sur demande. Les acheteurs sont priés de bien noter la différence de ces loyaux procédés qui ont su créer à cette maison une réputation de confiance difficile à égaler.

La maison Pratte a expédié dans la même semaine un piano Pratte à Paris, un autre à Londres (Angleterre) et un troisième à Vancouver (Colombie Anglaise). Ce dernier est destiné à l'une des plus jolies résidences de la Côte du Pacifique.

Ces trois instruments out été choisis entre tous les autres par des musiciens compétents.

Le public commence à être un peu plus connaisseur dans l'appréciation d'une caisse de piano. Il exige des bois plus beaux, exempts de teintures et apprécie davantage les styles simples et élégants.

—L'ART MUSICAL prévient ses lecteurs qu'à partir du mois de Janvier prochain, il inaugurera un nouveau et beaucoup plus important système de PRIMES dont nos abonnés seront seuls à bénéficier.